

PROCEDURES POUR LE RECRUTEMENT AU CENTRE DE FORMATION

ETAPE 1 : PROSPECTION

A envoyer :

- ↗ *Dossier de candidature avec la plaquette du club à envoyer :*
 - ▶ *Aux candidats qui nous ont sollicités*
- ↗ *Dossier de candidature avec la plaquette du club à envoyer :*
 - ▶ *Direction des pôles*
 - ▶ *Direction des pôles DOM TOM*
 - ▶ *Clubs formateurs (listes ?)*
 - ▶ *Les CTS (Listes ?)*

A remettre :

- ↗ *Dossier de candidature avec la plaquette du club à envoyer :*
 - ▶ *Sur les compétitions jeunes aux filles à fort potentiel*
 - ▶ *Sur les stages d'été*

ETAPE 2 : PRE-SELECTION

A partir des dossiers de candidature :

- ↗ *Sélectionner les candidates ;*
- ↗ *Demander les pièces complémentaires au dossier pour les journées de tests ;*

ETAPE 3 : TESTS

*A programmer 3 semaines après l'envoi des dossiers de candidature.
Sur deux jours, samedi et dimanche de préférence.
Accueil samedi 14 h 00. Fin dimanche dans l'après-midi.
Sélection immédiate.*

ETAPE 4 : INSCRIPTION AU CENTRE DE FORMATION

L'inscription définitive comprend la signature de :

- ↗ *La fiche d'inscription au club avec tous les documents nécessaires*
- ↗ *La convention de formation ou le contrat d'aspirant*
- ↗ *Le règlement particulier du pôle féminin*
- ↗ *Le dossier avec toutes les pièces nécessaires pour la formation (Bulletins scolaires / Inscription CNED)*
- ↗ *Les décharges parentales (Autorisations spécifiques) et établissement scolaire*
- ↗ *Les chèques de caution pour l'internat, la pension et l'inscription au club d'Istres Sports Volley Ball*

PROCEDURE POUR LE RECRUTEMENT DU CENTRE DE FORMATION

